

Chèque annuel de formation

Rapport 2009



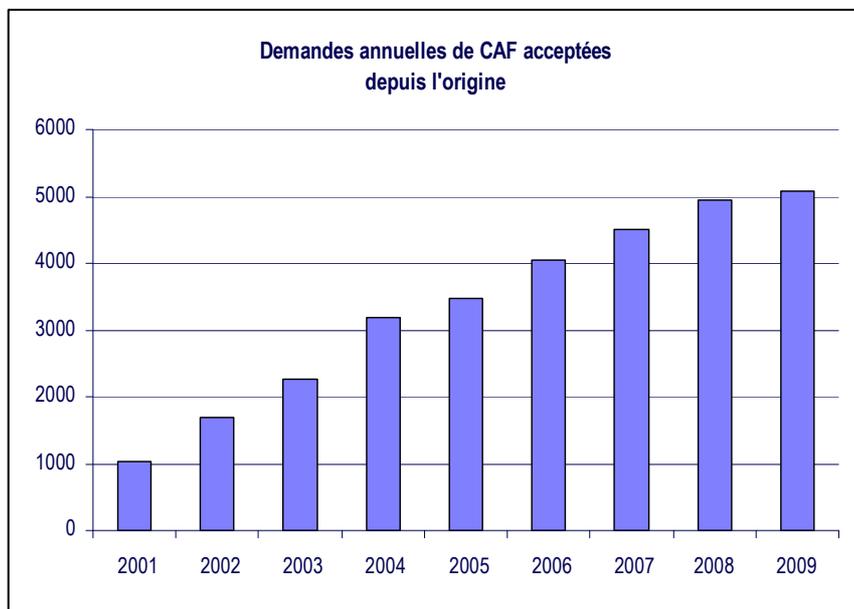
REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Le cap des 5'000 Chèques est atteint

Plus de 5'000 Chèques ont été octroyés en 2009. Sur un total de 7'863 demandes traitées (2008: 7412), 5'087 Chèques ont été attribués (2008: 4'943) et un total de 3,3 millions de frais de formation pris en charge.

Le taux d'augmentation du nombre de Chèques annuels de formation (CAF) octroyés est de 3% en 2009 après 10% d'augmentation en 2008.

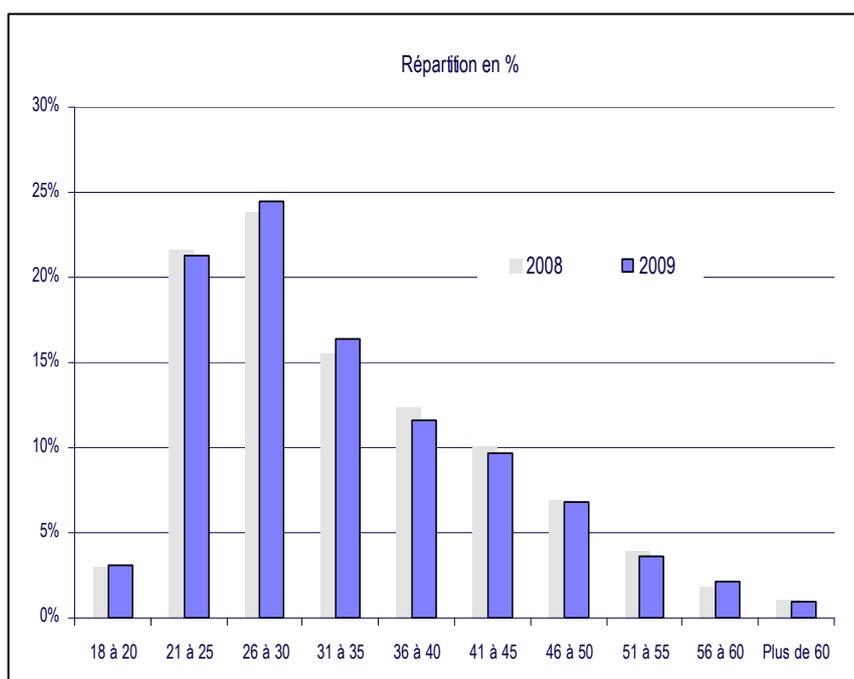


Données démographiques stables

Les caractéristiques démographiques des personnes recourant au CAF sont similaires d'une année à l'autre, soit deux tiers de femmes et un tiers d'hommes.

La pyramide des âges est également stable avec 62% des utilisateurs compris entre 21 et 35 ans.

Comme en 2008, la moitié des utilisateurs sont suisses, 25% sont ressortissants de l'Union Européenne; l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie comptent avec 10%, 7%, respectivement 6%, pour le solde.



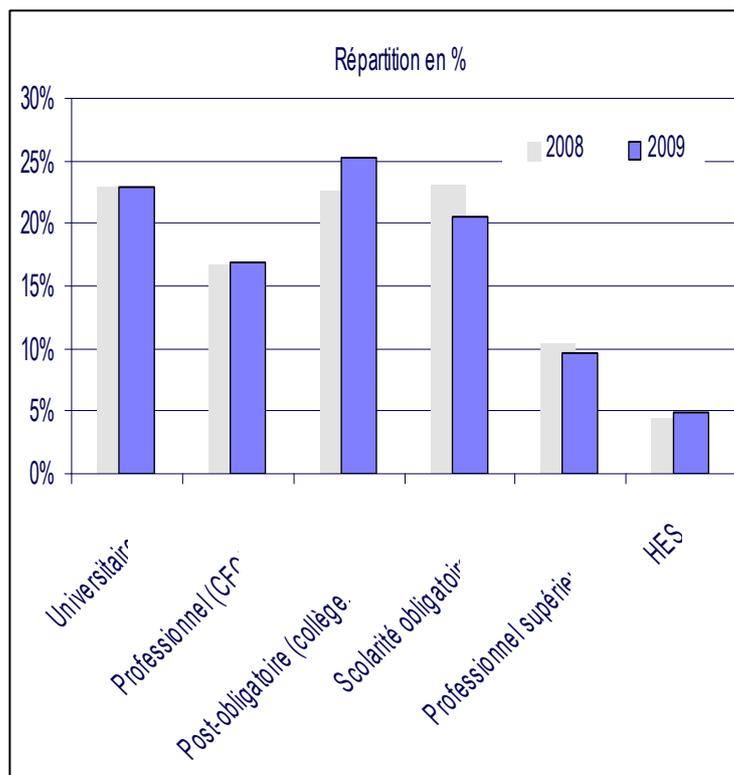
Dernier niveau de formation achevé & situation professionnelle

En termes de niveau de formation, 28% des bénéficiaires du CAF disposent d'un titre HES ou universitaire (2008: 27%), 10% disposent d'une formation professionnelle supérieure (2008 idem), 25% d'un diplôme de scolarité post-obligatoire (2008: 23%) et 17% d'un CFC (2008 idem).

La proportion de personnes bénéficiaires d'un CAF déclarant n'avoir pas dépassé le niveau de fin de scolarité obligatoire se situe avec 20% dans le bas de la fourchette statistique (2008: 23%; 2007: 21%).

Cette proportion reste néanmoins significative comparée à celle estimée également à 20% de la population active à Genève.

Les personnes en emploi, à plein temps ou à temps partiel, continuent de représenter la majorité des utilisateurs de CAF avec 49% (54% en 2008); 24% sont en recherche d'emploi (22% en 2008); les personnes indépendantes comptent pour moins de 2% d'utilisateurs du CAF, comme en 2008. 25% ne déclarent pas d'activités.

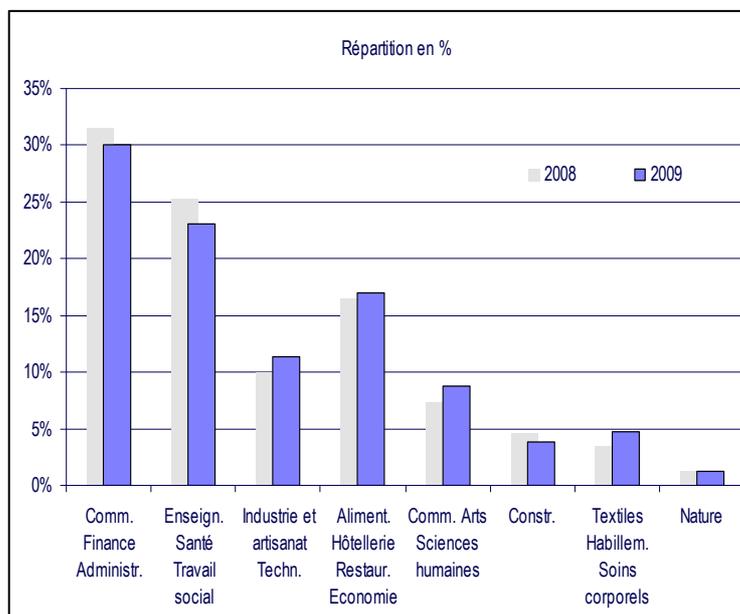


Provenance professionnelle représentative de l'économie de Genève

30% des bénéficiaires proviennent du domaine des services de types commerce, finance & administration. 23% sont issus du domaine de l'enseignement et du travail social.

Le domaine de l'alimentation, de l'hôtellerie et de la restauration représente 17% des bénéficiaires du Chèque, suivi de l'industrie et de l'artisanat avec 11%.

Ces proportions sont restées stables au cours des derniers exercices.



Parts de marché inchangées pour les 6 premières institutions

Sur 70 organismes de formation ayant reçu en 2009 un ou plusieurs Chèques en paiement, les 10 premiers organismes totalisent, comme en 2008, 82% du nombre de CAF encaissés.

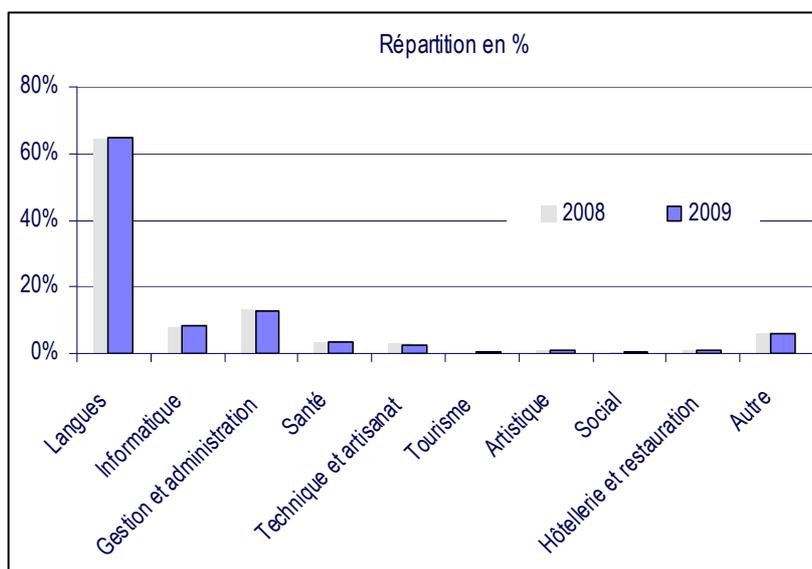
Les écoles de langues comptent parmi les principaux prestataires de formation à des fins professionnelles qui bénéficient du Chèque annuel de formation.

	Institution de formation	Nombre	%	Total Frs. *
* Frs 654.- en moyenne par CAF remis en paiement				
1	IFAGE	2717	53.41%	1'776'918
2	Ecole-club Migros (Genève)	564	11.09%	368'856
3	UOG, Centre de Formation	388	7.63%	253'752
4	Association Camarada	195	3.83%	127'530
5	Centre de bilan Genève CEBIG	147	2.89%	96'138
6	Université de Genève,	136	2.67%	88'944
7	Linguaviva SA	107	2.10%	69'978
8	Sight & Sound Formation SA	99	1.95%	64'746
9	Croix-Rouge genevoise,	60	1.18%	39'240
10	ASC Ecole de langues	58	1.14%	37'932

Cours de langues, informatique et comptabilité

Le domaine des langues reste le principale centre d'intérêts des bénéficiaires et compte pour plus de 60% des cours subventionnés par le CAF.

Les formations de comptabilité, sous la rubrique "gestion et administration", compte pour 13%, comme en 2008, et les formations du domaine de l'informatique pour 8% des Chèques utilisés.

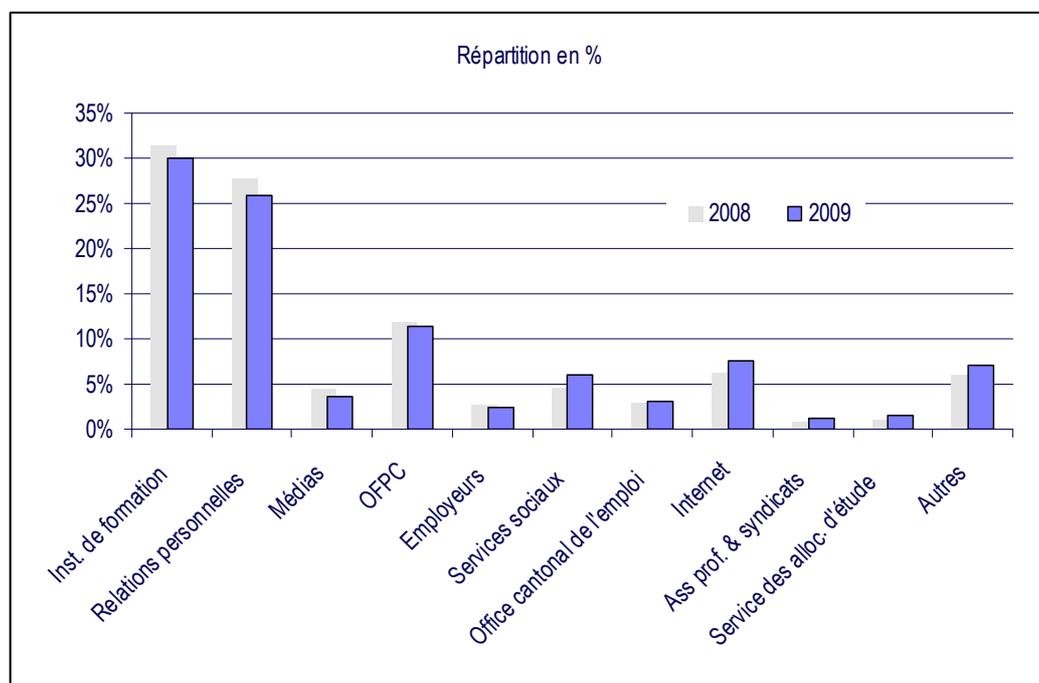


Les institutions de formation et les personnes proches comme première source d'information

En 2009, les institutions de formation continuent de jouer un rôle majeur pour dispenser les informations relatives au Chèque. Dans 30% des cas, ce sont elles qui ont conseillé aux personnes de solliciter cette mesure.

Le réseau personnel participe de manière stable à hauteur de 26% à la diffusion de l'information.

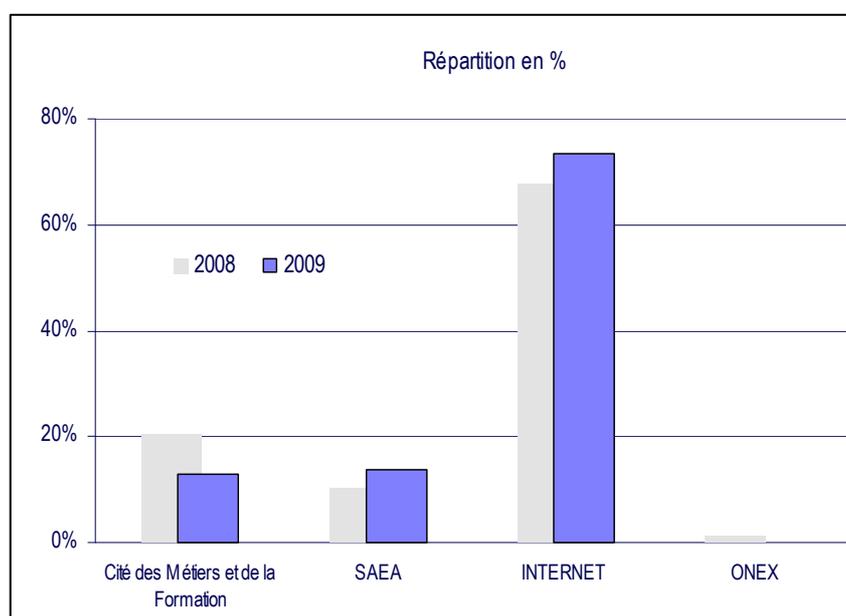
Le rôle joué par les médias dans la diffusion de l'information devient négligeable au cours des ans (2005: 15%; 2006: 20%; 2007: 6%; 2008 et 2009: 4%).



Internet en tête de liste pour procéder à une demande de CAF

Le canal d'accès privilégié par 73% des bénéficiaires du Chèque (68% en 2008) reste la page de demande en ligne <http://www.ge.ch/caf/> en augmentation constante depuis 2006 (30%).

La Cité des Métiers et de la Formation et le Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA) restent avec 27% (30% en 2008) un point d'accès apprécié pour les personnes peu familiarisées avec Internet.

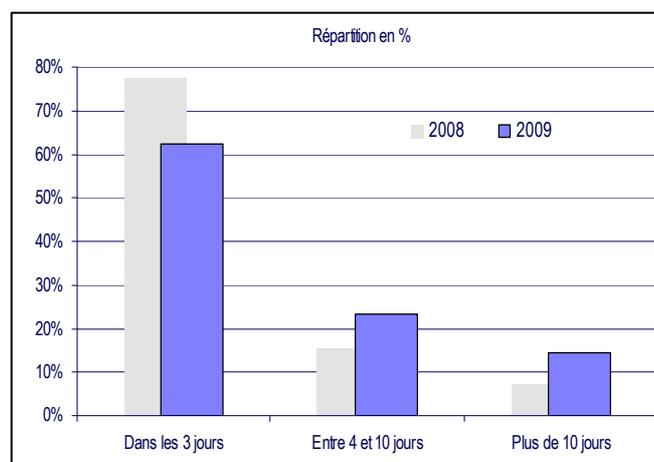


Délai de traitement des demandes

La durée du traitement administratif des demandes est inférieure ou égale à trois jours dans 62% des cas (2008: 77% ; 2007: 64% ; 2006: 33%).

Suite à la révision complète en 2006-2007 des procédures et moyens de traitement, le volume de Chèques en croissance constante a entraîné en 2009 une augmentation du délai de traitement moyen des demandes de CAF.

Par ailleurs, l'introduction de nouvelles règles de taxation fiscale ont également contribué à mobiliser l'attention des collaborateurs du SAEA.



Synthèse des données fournies par les organismes de formation

Selon les données partielles remises par 65 des 90 organismes de formation offrant des cours accessibles par le Chèque annuel, plus de 30'000 personnes (27'500 en 2008) ont suivi ces formations durant l'année sous revue, dont 17% (16% en 2008) en les finançant avec un Chèque.

Ces organismes de formation ont organisé en tout plus de 16'000 sessions (13'500 en 2008) des 1'200 cours susceptibles d'être subventionnés par le Chèque annuel de formation.

Comme en 2008, les formations d'une durée comprise entre 50 et 100 heures/périodes comptent pour la majorité des Chèques émis (51% en 2009; 48% en 2008), suivies des formations comprises entre 40 et 49 heures (36% en 2009 et 2008) et des formations de plus de 100 heures (13% en 2009; 16% en 2008).

Au même titre que l'année précédente, il ressort des chiffres transmis par les organismes de formation qu'environ 50% des utilisateurs de Chèques ont obtenu un diplôme, un certificat ou un certificat de module à l'issue de leur formation. Des attestations de participation sont en règle général décernées dans le reste des cas. Ces proportions sont similaires d'une année à l'autre.

En conclusion

Le dispositif du Chèque annuel de formation continue de jouer le rôle incitatif qui a été voulu par le législateur, tant en ce qui concerne l'offre qu'en ce qui relève de la demande de formations.

La croissance stable des indicateurs d'année en année laisse penser que le CAF est un outil désormais bien établi dans le paysage de la formation continue au sein du canton de Genève.

* * *

Service de la formation continue
Juin 2010

Département de l'instruction publique

OFPC Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

6, rue Prévost-Martin • 1205 Genève

Tél. 022 388 44 00 • Fax 022 388 44 20 • www.geneve.ch